

RIZICULTURE

Les performances du Papriz 2 dévoilées

Le Papriz 2 est considéré maintenant comme le projet de référence de la coopération japonaise dans le domaine de l'agriculture après son évaluation qui s'est étalée en juillet et août 2021. Ses succès ont facilité un nouvel Accord de prêt de l'Empire du soleil levant au Sénégal, relatif au Projet de production de riz irrigué, doté de 40 milliards de FCfa, ainsi que la réhabilitation et l'extension de périmètres irrigués sur une superficie d'environ 9.000 hectares dans la Vallée du fleuve Sénégal.

La tutelle ministérielle, la coopération japonaise à travers la Jica ainsi que la Société d'aménagement et d'exploitation du Delta (Saed), agence d'exécution du projet, ont salué, à l'unanimité, hier, à Dakar, les performances du Projet d'amélioration de la productivité du riz dans les aménagements hydro-agricoles de la Vallée du Fleuve Sénégal (Papriz 2) et posé les jalons de la troisième qui se présente sous de bons auspices. Le séminaire de restitution des résultats du projet, en prélude à une tournée dans le Nord du pays, renseigne que «la production et la qualité du riz de la Vallée du Fleuve Sénégal se sont améliorées et la quantité destinée à la commercialisation a augmenté».

Lancé en octobre 2016, comme l'a rappelé le Directeur général de la Saed, le Papriz 2 a permis l'élaboration participative du Plan directeur de développement de la riziculture (2018 -

2027). Pour Aboubacry Sow, dont les propos seront confirmés par le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, le Pr Moussa Baldé, ce Plan directeur s'impose aujourd'hui «comme un document de référence pour la conduite des programmes de toutes les activités rizicoles dans la Vallée du fleuve». Autres satisfactions, le renforcement de la capacité des acteurs dans tous les maillons de la chaîne de valeur riz, l'expérimentation et la vulgarisation de la double culture de la céréale, l'appui à la mise en place d'une centrale d'achat de pièces de rechange pour les riziers et le relèvement du plateau technique de six unités de décorticage artisanal ainsi que le renforcement de la petite mécanisation.

Déjà, la Saed s'est inscrite dans la capitalisation des acquis du projet en vue d'une mise à l'échelle du reste de la Vallée. Selon le Ministre Moussa Baldé,



Le Papriz est le projet de référence de la coopération japonaise. Ici, une mission d'évaluation dans le Nord, en août dernier.

la 13ème lettre de mission de la Saed, qui couvre la période 2021 - 2025 a «fortement» pris en compte le renforcement des acquis du Papriz 2. Dans cette lo-

gique, le démarrage de la troisième phase est programmé pour 2022.

Pour sa part, l'ambassadeur du Japon au Sénégal, Arai Tatsuo,

après s'être félicité des résultats obtenus, a indiqué que «le Papriz 2, qui débutera certainement dans le premier trimestre de 2022, est envisagé». Le diplomate a rappelé la signature, en début 2021, de l'Accord de prêt relatif au Projet de production de riz irrigué, doté de 40 milliards de FCfa. Ce qui aura, aux yeux de l'ambassadeur, «un impact certain dans la production rizicole parce qu'il y est prévu la réhabilitation et l'extension de périmètres irrigués sur une superficie d'environ 9 000 hectares» dans la Vallée du fleuve. Par ailleurs, il a révélé que l'Agence japonaise de coopération (Jica) va se redéployer dans la région Sud à travers la mise en œuvre du Projet de renforcement de la production de riz au Sénégal Oriental et en Casamance à partir de l'année prochaine.

Samboudian KAMARA

PECHE

Alioune Ndoeye mise sur la coopération avec les pays voisins

Le Ministre des Pêches et de l'Economie maritime, Alioune Ndoeye, a insisté jeudi à Dakar sur les avantages que le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie et la Guinée-Bissau peuvent tirer de leurs relations de coopération, en termes notamment de renforcement de leur poids économique. «La coopération entre nos Etats pour un développement commun apportera une contribution im-

portante au renforcement du poids économique de nos pays et offrira des opportunités à travers le renforcement du dialogue et la synergie des actions», a-t-il notamment déclaré. Alioune Ndoeye s'exprimait lors d'une réunion avec ses homologues gambien et mauritanien, avec qui il a eu des échanges sur les perspectives du secteur de la pêche dont ils ont la charge.

APS

ÉNERGIES RENOUVELABLES AU SÉNÉGAL
Les opportunités d'investissement présentées aux entreprises italiennes

Le webinaire organisé hier, par l'Ambassade d'Italie, à Dakar, en partenariat avec le mensuel italien «Africa e Affari», a servi de tribune aux panélistes pour échanger avec les institutions, les organisations et les entreprises sénégalaises et italiennes sur le potentiel et les opportunités d'affaires du marché des énergies renouvelables au Sénégal.

Le webinaire organisé hier, par l'Ambassade d'Italie à Dakar, a permis de présenter aux entreprises italiennes les opportunités d'investissement dans les énergies renouvelables au Sénégal. Ouvrant la séance, l'Ambassadeur d'Italie à Dakar, Giovanni Umberto De Vito, a réitéré l'engagement de son pays à «renforcer son appui et son partenariat au développement du Sénégal». En effet, le Sénégal est le 3ème pays au monde bénéficiaire de la coopération italienne, en termes de projets (publics, privés et de la société civile).

En revanche, sur le plan des échanges commerciaux et des investissements du secteur privé, «il y a beaucoup à faire pour mieux profiter du potentiel de nos relations», a reconnu Giovanni Umberto De Vito. C'est le sens de ce webinaire visant à inciter les entreprises italiennes à investir davantage au Sénégal, notamment dans le secteur des énergies renouvelables.

Abondant dans le même sens, le sous-secrétaire-adjoint au Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération a estimé que ce webinaire est «un excellent signal» pour une meilleure

implication des entreprises italiennes. Il s'est réjoui que des grands noms comme des Petites et moyennes entreprises italiennes participent à cet élan de développement en s'activant et/ou en mettant en place des projets de collaboration avec les entreprises sœurs sénégalaises dans le secteur des énergies renouvelables.

Ministre-conseiller à la Présidence de la République du Sénégal, Boubacar Mbodj, a rappelé que pour réussir le pari de la transition énergétique et résoudre la question de l'accès, le Gouvernement du Sénégal mise sur le mix énergétique, à travers sa stratégie «gaz-to-power». Toutefois, une «attention particulière» est accordée aux énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse et gaz). «À terme, ces projets structurants que nous partageons avec le Sénégal verront la mise en service des nouvelles capacités pour assurer une disponibilité de l'électricité en quantité et en qualité, à un coût compétitif à la portée des ménages sénégalais et atteindre l'objectif de l'accès universel à l'électricité d'ici à 2025», a espéré M. Mbodj.

Mamadou Lamine DIEYE

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi



MINISTERE DES PECHEES ET DE L'ECONOMIE MARITIME

DIRECTION DES PECHEES MARITIMES

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHÉ

NUMÉRO DU MARCHÉ :

DRPCO N° 2021/MPM/02/F_DPM_114

DENOMINATION DU MARCHÉ

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS (BACS DE MANUTENTION, CLAIRES DE SECHAGE, ETC...) POUR LES ACTEURS DE LA PECHE (MAREYEURS, PECHEURS, FEMMES TRANSFORMATRICES) POUR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES PRODUITS.

NOMBRE D'OFFRES REÇUES

CINQ (05) offres

1. POULOTECH
2. MAMATH GAYE ET FRERES
3. GROUPE SPEEDO EUROPE AFFAIRES
4. NGOM ET FRERES SARL
5. HOLDING Alioune Badara Thiane (ABT).

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISoire :

HOLDING Alioune Badara Thiane (ABT), 46, avenue Faidherbe 1er à droite DAKAR-SENEGAL

MONTANT DE L'OFFRE RETENUE PROVISoireMENT :

Trente-sept millions sept cent soixante mille (37 760 000) Francs CFA TTC.

DELAIS DE LIVRAISON :

Les délais de livraison des fournitures sont fixés comme suit : Trente (30) JOURS à compter de la date de notification du bon de commande.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 84, alinéa 3 du Code des Marchés publics.

DIRECTEUR DES PECHEES MARITIMES

Economie

RIZICULTURE DANS LA VALLÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL

Les perspectives prometteuses de la double culture

Financé par la coopération japonaise, le Projet d'amélioration de la productivité du riz dans les aménagements hydro-agricoles de la Vallée (Papriz 2) a permis de booster la productivité dans la Vallée du fleuve Sénégal, grâce à la double culture. Et les perspectives s'annoncent prometteuses avec l'entrée en vigueur du Papriz 3 à partir du premier trimestre de 2022.

SAINT-LOUIS - Depuis 2016, le Japon accompagne le Sénégal dans la production rizicole dans le cadre du Projet d'amélioration de la productivité du riz (Papriz 2). Un programme ambitieux dans lequel la Jica (l'Agence de coopération japonaise) a investi plus de 4 milliards de FCfa. Pour constater les résultats, jugés très satisfaisants, l'Ambassadeur du Japon au Sénégal, Arai Tatsuo, a visité, samedi dernier, les parcelles rizicoles aménagées à Pont-Gendarme, localité située à quelques encablures de Ross-Béthio (environ 50 km de Saint-Louis). Ce projet a, en effet, permis aux producteurs de cette localité du Delta du fleuve Sénégal d'améliorer de manière significative la production rizicole, à travers un projet-pilote de double culture.

Le président de l'Union des Gie de Pont-Gendarme, Madiop Niang, a rendu un vibrant hommage à la Saed, à la banque agricole (Lba, ex Cncas) et à la Jica, qui les ont aidés à avoir la possibilité de cultiver deux fois

par an, dans ces parcelles rizicoles qui ont été aménagées par l'Etat depuis 1979-1980. Ce qui permet aujourd'hui à ces producteurs, qui disposent de 272 ha, de mettre en valeur au moins 150 ha par an.

Grâce au renforcement de la mécanisation (ils disposent de 3 tracteurs et de 2 moissonneuses-batteuses), leurs rendements sont passés de 6 à près de 10 tonnes/ha. Avec l'encadrement de la Jica et de la Saed, ces producteurs ont été répartis en 9 Gie. Les parcelles sont regroupées en blocs ou Unités autonomes d'irrigation, selon qu'elles irriguent à partir du même canal secondaire ou tertiaire pour synchroniser les opérations d'irrigation et de drainage.

À en croire Madiop Niang, chaque bloc a un responsable chargé du suivi du niveau de mise en œuvre des activités du calendrier culturel, de la vulgarisation au sein de son bloc, des expériences tirées de l'activité-pilote. M. Niang a précisé qu'au niveau de Pont-Gendarme, les



L'Ambassadeur du Japon au Sénégal, Arai Tatsuo, a visité, samedi, les parcelles rizicoles aménagées à Pont-Gendarme (Ross-Béthio) dans le cadre du Papriz 2.

producteurs n'ont pas un problème d'eau. «Nos difficultés sont surtout relatives à la nécessité absolue de respecter scrupuleusement le calendrier culturel. Nous devons récolter au moment opportun pour rembourser correctement les crédits de campagne, bénéficier d'autres financements auprès de la Lba, en vue de démarrer dans de bonnes conditions la campagne hivernale de production agricole».

Un projet-pilote à dupliquer

Le Directeur général adjoint (Dga) de la Saed, Amadou Thiam, salue également l'apport de la coopération japonaise. «Ce projet-pilote a enregistré des résultats satisfaisants à Pont-Gen-

darme et doit être dupliqué dans d'autres localités de la vallée et de notre pays», a-t-il dit.

Même si on n'a pas encore atteint l'intensification culturale, a-t-il souligné, les producteurs de Pont-Gendarme, avec le système de la double culture, sont parvenus à mettre en valeur 150 h sur une superficie globale de 272 ha.

La Saed et ses partenaires, a-t-il poursuivi, ont déjà identifié toutes les contraintes notées dans la riziculture, dans les problèmes liés au remboursement des crédits, à l'existence des bio-agresseurs (les oiseaux granivores, les rats, les piqueurs-suceurs, etc.). «Nous mobiliserons toutes les énergies pour faire

face à ces contraintes», a promis M. Thiam. Selon lui, la production rizicole a enregistré des bonds importants ces dernières années, passant de 300.000 à 450.000 tonnes par an. Reste le défi de la mécanisation. «Notre souci est de renforcer le matériel agricole, d'augmenter le nombre de moissonneuses-batteuses à chenille, d'atteindre dans les plus brefs délais les objectifs du programme national d'autosuffisance en riz dans la vallée, où on arrive chaque année à emblaver en riz 43.000 ha en saison sèche chaude et 25.000 ha en campagne hivernale», a indiqué le Dga de la Saed.

Mbagnick Kharachi **DIAGNE**
(Correspondant)

La percée des petites unités de décortiquage

A Richard-Toll, la forte délégation de l'Ambassadeur du Japon a été accueillie chaleureusement par Mme Fambaye Diop, responsable du Gie «Kharitou-Djekereum», qui fait partie des 6 responsables d'unités de transformation de riz, qui ont bénéficié du Pariz 2.

La délégation a saisi cette occasion pour s'entretenir avec d'autres grandes productrices de riz, telles que Korka Diaw, une pionnière dans la riziculture, au point d'être surnommée «Korka-Rice», Sokhna Mbodj, Garmi Mané (chef du service départemental du développement communautaire), etc.

Fambaye Diop a fait un témoignage émouvant en rappelant le calvaire que ces braves femmes du Walo enduraient pour trier le riz à l'aide de tamis. «Aujourd'hui, la Saed et nos partenaires japonais nous ont aidés à moderniser nos unités de décortiquage du paddy, qui parviennent facilement à séparer le riz entier, du riz intermédiaire et du riz brisé», a-t-elle souligné.

Elles veulent aujourd'hui avoir des magasins de stockage, afin de pouvoir concurrencer les

grandes rizeries. Le Directeur général adjoint (Dga) de la Saed a appuyé ce plaidoyer, faisant savoir que ces petites unités de décortiquage du paddy, doivent bénéficier constamment d'une aide, d'un appui technique et financier et d'une assistance régulière. Car, a argumenté Amadou Thiam, elles sont au nombre de 500 et arrivent à transformer les 65% de la production rizicole de la vallée. Au terme de cette tournée, l'Ambassadeur Arai Tatsuo s'est dit impressionné par le dynamisme des femmes productrices qui travaillent au même titre que les hommes, contribuant efficacement à la mise en œuvre du programme national d'autosuffisance en riz.

Le diplomate a réitéré l'engagement du gouvernement japonais à poursuivre son compagnonnage avec la Saed et les producteurs et productrices de la Vallée, en vue de les aider à améliorer davantage la production rizicole, à travers le Papriz 3. Un autre projet de production de riz irrigué doté d'un financement de 40 milliards de FCfa dont le démarrage est prévu pour le premier trimestre 2022.

Mb. Kh. **DIAGNE** (Correspondant)

AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE

Dix blocs maraîchers offerts aux femmes de Niaguis

Pour permettre aux femmes de la commune de Niaguis d'asseoir leur autonomie financière de façon durable, la Secrétaire d'État au Logement, Victorine Ndéye, a décidé de mettre à leur disposition dix blocs maraîchers. La cérémonie de lancement a eu lieu, samedi dernier, dans cette localité du département de Ziguinchor.

ZIGUINCHOR - Situé à moins d'une quinzaine de kilomètres de la ville de Ziguinchor, Niaguis dispose, au même titre que les autres contrées de la capitale régionale du Sud, de réelles potentialités économiques. Mais ces dernières sont souvent inexploitées par manque de moyens. Consciente que les femmes portent le développement des terroirs, la Secrétaire d'État au Lo-

gement, Victorine Ndéye, a décidé de voler à leur secours. Originaire de la commune de Niaguis et candidate au poste de maire pour les élections locales de janvier 2022, elle a mis à la disposition des femmes une dizaine de blocs maraîchers afin de leur permettre de pouvoir mener des activités génératrices de revenus.

Cette initiative, déjà expérimentée dans la commune, a

permis à d'autres d'en tirer profit. «Nous avons tenu à être aux côtés de la force vive de la Nation: les femmes. Parce que la femme est mère. Elle est épouse. La femme est un acteur de développement», a expliqué Victorine Ndéye. Selon elle, soutenir la femme, c'est l'accompagner dans son autonomisation. Elle a précisé qu'il faut «apprendre aux femmes comment pêcher et non leur donner du poisson». Avec «ce petit geste», Victorine Ndéye se dit convaincue que les objectifs fixés seront atteints.

Gaustin **DIATTA** (Correspondant)

DAC DE KEUR MOMAR SARR

Les premières récoltes sur le marché

Le Domaine agricole communautaire (Dac) de Keur Momar Sarr a terminé sa première phase pilote et est entré dans la phase de commercialisation de ses premiers produits. Une performance rendue possible grâce au mécanisme mis en place et qui prévoit de démarrer le deuxième cycle de production en janvier 2022.

LOUGA - Moins de cinq mois après son inauguration en juillet 2021 par le Président de la République Macky Sall, le Domaine agricole communautaire (Dac) de Keur Momar Sarr (département de Louga) a réalisé ses premières productions. Il est ainsi entré dans la phase active de commercialisation de ses produits. Ces performances ont été rendues possibles par les mécanismes d'exploitation du Dac et la détermination de ses agents, selon Ismaïla Diallo, chef du Dac. «Aussitôt après l'inauguration du Dac, nous avons entamé la phase pilote et opérationnelle et nous avons commencé aussitôt à exploiter toutes les unités de serres aménagées sur le site», explique-t-il. Il s'exprimait, vendredi dernier, à l'occasion d'une visite de journalistes au Dac.

C'est ce qui a permis, en moins de cinq mois, de produire une importante quantité de gombo, de maïs et des œufs qui commencent à être commercialisés sur le marché local, régional et national. Si la production de gombo (20 tonnes à l'hectare) est jugée satisfaisante, les premiers rendements du maïs n'ont pas répondu aux attentes «du fait de quelques aléas», renseigne Ismaïla Diallo.

Pour le deuxième cycle de production, des fermes intégrées de 2,5 hectares seront aménagées, soit au total 105 hectares.

Le chef du Dac de Keur Momar Sarr informe, en outre, qu'en plus des 60 jeunes qui y sont actuellement employés, 40 autres seront recrutés pour le maraîchage, l'élevage, l'emboûche bovine et la culture fourragère avec en perspective l'exploitation d'autres secteurs de production. D'après les prévisions, le Dac devrait générer jusqu'à 4.000 emplois au bout de deux ans.

Relativement à la commercialisation des produits, le chef du Dac renseigne qu'une équipe de cinq agents commerciaux très actifs est en place pour s'occuper de ce volet. À ce niveau, explique Ismaïla Diallo, il s'agira de s'appuyer sur un réseau de distribution avec l'objectif de «satisfaire le marché local, régional et national dans la claire perspective d'atteindre l'autosuffisance alimentaire au Sénégal».

En effet, la production du Dac de Keur Momar Sarr est articulée autour de la demande du marché local et régional, en tenant compte de la production et des besoins des consommateurs.

Khalif Aboubacar **WÉLÉ**
(Correspondant)

RIZ Projet d'amélioration de la productivité dans la vallée du fleuve 40 milliards pour la 3^e phase

La 2^e phase du Projet d'amélioration de la productivité du riz dans la vallée du fleuve Sénégal (Papriz 2) a été clôturée hier, avec des résultats jugés «satisfaisants». Pour le financement du Papriz 3, dont le démarrage est attendu dans le premier trimestre de l'année 2022, le gouvernement du Japon compte décaisser 40 milliards de francs Cfa.

Par Dialigué FAYE

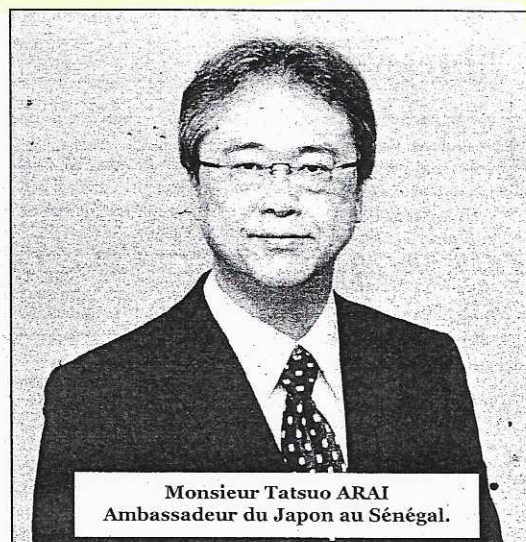
Le gouvernement sénégalais peut compter sur la 3^e phase du Projet d'amélioration de la productivité du riz dans la vallée du fleuve Sénégal (Papriz3) pour consolider les acquis de la 2^e phase qui a été clôturée hier. Financé à hauteur de 40 milliards de francs Cfa par le gouvernement japonais, le lancement de la mise en œuvre du Papriz 3 est envisagé dans le premier trimestre de l'année 2022, a annoncé hier l'ambassadeur du Japon

au Sénégal, lors de la restitution des résultats du Papriz 2. Ce qui, d'après Arai Tatsuo, «aura un impact certain dans la production rizicole, parce qu'il est prévu la réhabilitation et l'exécution de périmètres irrigués sur une superficie d'environ 9000 ha sur la vallée du fleuve Sénégal». Par ailleurs, affirme le diplomate, «l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica) va se déployer dans la région sud à travers la mise en œuvre du projet de renforcement de la production de riz au Sénégal oriental et en Casamance, à partir de l'année prochaine».

Sur le Papriz2, l'ambassadeur pense qu'il peut être considéré comme «un projet de référence de la coopération japonaise dans le domaine de l'agriculture ; de par son ancrage dans la vallée du fleuve Sénégal et sa contribution dans la mise en place d'un plan directeur de la riziculture, pris en compte dans les perspectives de développement de la Saed».

Lancé en mai 2016, le Papriz 2 avait pour objectif d'améliorer la production et la

qualité du riz dans la vallée du fleuve Sénégal. Et selon le ministre de l'Agriculture et de l'équipement rural, «pour l'essentiel, les activités, qui étaient prévues et qui touchaient tous les maillons de la chaîne de valeurs riz dans la vallée du fleuve Sénégal, de l'amont à l'aval de la production de riz, ont été conduites en parfaite intelligence et à la satisfaction des diverses parties prenantes». Parmi les motifs de satisfaction, Pr Moussa Baldé a cité «la conduite des activités par des équipes composées d'experts japonais et sénégalais dans les divers domaines, comme l'irrigation, la production, le machinisme agricole, la commercialisation et le marketing, qui ont travaillé en parfaite intelligence et dans la plus grande complémentarité ; l'appui à l'élaboration d'un Plan directeur de développe-



Monsieur Tatsuo ARAI
Ambassadeur du Japon au Sénégal.

ment de la riziculture dont l'élaboration s'est faite de manière inclusive et qui, aujourd'hui, constitue, le principal document de référence du secteur rizicole dans la vallée du fleuve Sénégal...».

La Saed, qui est l'agence d'exécution du projet, s'est inscrite dans la capitalisation

des acquis du Papriz 2, en vue de la mise à l'échelle sur le reste de la vallée. En effet, le Papriz 2 s'est juste limité aux délégations de Dagana et Podor où l'ambassadeur du Japon, Arai Tatsuo, compte effectuer une visite ce samedi, pour s'enquérir des différentes réalisations.

dialigue@lequotidien.sn

Amélioration de l'environnement des affaires Le Sénégal engage la communication autour de ses réformes

Par Aliou DIALLO

Le gouvernement du Sénégal pilote «d'importantes réformes» dans des secteurs-clés dans le cadre du Plan d'actions prioritaires ajusté accéléré (Pap 2a), parmi lesquelles la rénovation du cadre juridique et institutionnel des Partenariats publics-privés (Ppp). La loi relative au partenariat public-privé a été adoptée ; son décret d'application signé par le Président Macky Sall. Ainsi, le ministère de l'Economie, du plan et de la coopération a engagé une action pour mener une bonne communication sur le contenu de la réforme, les avantages procurés et les attentes. Amadou Hott a tenu une rencontre élargie avec le Groupe environnement des affaires et compétitivité des partenaires au développement (Geac), autour du thème «Les Ppp, un instrument innovant de mobilisation de l'investissement privé, dans le contexte du Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré Pap 2a». Et selon le ministre Amadou Hott, «l'initiative de mettre en place ce groupement

témoigne de leur volonté d'apporter une contribution à l'amélioration de l'environnement des affaires, afin d'attirer plus d'investissements privés structurants au pays». En outre, il a soutenu que le besoin de relance des économies nécessite une amélioration continue de l'environnement des affaires, pour non seulement booster les investissements privés, mais également permettre une forte implication du secteur privé dans le financement du développement du Sénégal. Il pense également que «face aux effets néfastes de la pandémie du Covid-19, imaginer les réponses innovantes pour rétablir nos trajectoires de croissance est devenu un impératif pour nos Etats. Pour rétablir cette trajectoire initiale de croissance dans nos pays, nous devons concilier résilience et relance rapide de nos économies en faisant plus et mieux». Quant aux partenaires, par la voix du directeur de la mission de l'Usaid et coordonnateur du Geac, Peter Trenchard, ils ont exprimé leur volonté d'accompagner le Sénégal.

Pêche Inn dans les pays membres de la Csrp Les pertes estimées à 1,9 milliard d'euros par an

Par Alioune Badara NDIAYE
Correspondant

Les sept pays de l'Afrique de l'Ouest, regroupés autour de la Commission sous-régionale des pêches (Csrp), perdent annuellement 1,9 milliard d'euros à cause de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (Pêche Inn). L'annonce a été faite hier, à l'ouverture d'une rencontre portant sur les thèmes «Gestion concertée des stocks partagés» et «Contrôle-suivi surveillance (Csc) et la lutte contre la pêche Inn». «Les pertes, attribuables à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, sont de 1,9 milliard d'euros par an», a en effet indiqué le Capitaine de vaisseau, Mamadou Ndiaye, chef de la Direction de la protection et de la surveillance des pêches (Dpsp). Il a, dans sa présentation sur la pêche Inn dans la zone de la Csrp, aussi fait état de 57% des stocks halieutiques pleinement exploités et 30% surexploités. Le chef de la Dpsp a expliqué que 1000 navires de pêche industrielle et 40 000 voire 50 000 pirogues s'activent dans la zone qui couvre une superficie de 1 million 224 mille Km² de Zones économiques exclusives (Zee) et s'étire sur une façade maritime de 3411 km.

La Csrp est une organisation intergouvernementale de coopération halieutique créée en 1985. Elle regroupe le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, la République de Guinée et la Sierra-Leone. La rencontre a été présidée par le ministre des Pêches et de l'économie maritime, Alioune Ndiaye, et ses homologues de la Gambie et de la Mauritanie. Pour Alioune Ndiaye, il s'agira, à travers cette rencontre de Dakar, de poser les bases d'une fondation solide pour une meilleure connaissance de l'état et de la dynamique des stocks, pour une exploitation optimale et durable. «L'objectif est de trouver une vision commune pour une meilleure gestion de la ressource et un bon contrôle de gestion», a-t-il dit. «La rencontre de Dakar revêt une importance particulière face aux enjeux actuels de notre secteur. Le monde traverse des changements majeurs, aussi bien dans le domaine environnemental que relationnel, qui pourraient impacter négativement tous nos efforts consentis individuellement dans le cadre des ressources durables», a mis en exergue le ministre sénégalais.

«Je me réjouis de cette rencontre avec mes collègues du Sénégal et de la Mauritanie pour échanger sur la démarche à adopter. Tous les parte-

naires qui viennent, veulent négocier séparément avec nos états et cela ne nous arrange pas forcément. Faire en sorte de parler d'une seule voix avec tous les négociateurs», a noté James Gomez, ministre gambien chargé des Pêches. «Avec les échanges, je suis sûr qu'on va trouver une formule qui va nous satisfaire tous», a-t-il poursuivi.

«Il nous faut un effort commun de gestion, un effort commun de surveillance et une synergie des moyens. Nous avons tous la volonté d'y aller ensemble dans l'intérêt de nos pays», a indiqué Dy Ould Zein, ministre mauritanien de la Pêche et de l'économie maritime.

«Les gouvernements devront notamment se pencher sur trois questions importantes pour assurer une gestion durable des petits pélagiques», a exhorté le document, présenté sur la gestion concertée des stocks partagés de petits pélagiques. Partage de mise en œuvre des orientations stratégiques régionales, érection de critères pour le partage du Total admissible de capture (Tac) entre les pays et une plus grande coopération et collaboration dans le suivi, le contrôle et la surveillance sont les trois questions importantes évoquées à cet effet.

abndiaye@lequotidien.sn

RIZICULTURE Activité de la double-culture dans la vallée du fleuve Sénégal

Des efforts restent à faire

Pour booster la pratique de la double-culture du riz, des progrès ont été notés dans la mise en œuvre de la 2^e phase du Projet d'amélioration de la productivité du riz dans la vallée du fleuve Sénégal (Papriz 2). Malgré tout, des efforts restent à faire.

Par Dialigué FAYE

Des efforts restent à faire pour que l'activité de la double-culture soit une réalité dans la vallée du fleuve Sénégal. Malgré les progrès notés, les objectifs fixés pour booster cette activité n'ont pas été atteints.

«On n'a pas encore atteint l'intensité culturale qui a été fixée à 1,5 au minimum, voire 2, c'est-à-dire pratiquer la double-culture sur l'ensemble des superficies exploitables, deux fois dans l'année», a indiqué le Directeur général adjoint de la Saed, Amadou Thiam, samedi, lors d'une visite de l'ambassadeur du Japon au Sénégal, Araï Tatsuo, dans le casier rizicole de Pont Gendarme.

Situé dans le département de Dagana, Pont Gendarme constitue l'un des sites-pilotes où la double-culture a été expérimentée, dans le cadre de la mise en œuvre de la 2^e phase du Projet d'amélioration de la productivité du riz dans la vallée du fleuve Sénégal (Papriz 2). Mais sur ce

site-pilote d'une superficie de 272 ha, la double-culture n'a pu être pratiquée que sur la moitié de ce casier, selon Madiop Niang, président de l'Union des Gie du casier de Pont Gendarme. Alors que l'objectif était d'aller à une intensité culturale beaucoup plus importante. C'est qui veut dire qu'il y a beaucoup d'efforts qui restent à faire. Cela, à cause d'un certain nombre de contraintes auxquelles les exploitants sont confrontés. Entre autres, liste M. Thiam, le respect du calendrier cultural qui n'est pas encore à l'optimum. Pour lui, ce non-respect du calendrier cultural peut se justifier par la lenteur notée dans le remboursement des crédits, l'insuffisance du matériel agricole, mais aussi par l'apparition de bio-agresseurs pendant l'hivernage.

Six Gie dotés d'unité de transformation

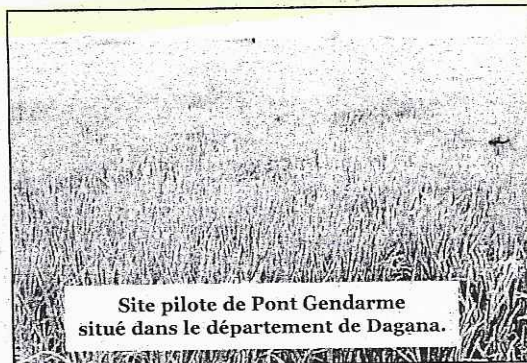
Les exploitants ont tout de même dressé un bilan «satisfaisant» de la mise en œuvre du Papriz 2. Devant Araï Tatsuo et ses collaborateurs, Madiop Niang s'est félicité des séances de renforcement de capacités dont ils ont bénéficié dans divers domaines, comme l'irrigation, la production, le machinisme agricole... «Des équipes composées d'experts japonais et sénégalais nous ont formés en techniques rizicoles, riziculture irriguée, traitement des cultures...», a indiqué le président de l'Union des Gie du casier de Pont

Gendarme.

A travers ces sessions de formation, les partenaires japonais, en collaboration avec la Saed, voulaient que les producteurs acquièrent des connaissances théoriques de base sur les pratiques culturales du riz. Avant d'allier la théorie à la pratique dans des champs-écoles mis en place, afin que les producteurs puissent avoir l'opportunité d'apprendre, sur le terrain, comment obtenir des rendements et des profits élevés en utilisant les techniques de production de riz irrigué recommandées par la Saed et les autres institutions de recherche et de développement comme Africa rice et Isra.

Au-delà de l'amélioration de la productivité, le Papriz 2 avait pour objectif d'améliorer la qualité du riz de la vallée. Ainsi, des équipements additionnels ont été offerts à six unités de décorticage artisanal dans les départements de Dagana (4) et Podor (2). Cela, afin de relever leurs plateaux techniques. Pour s'enquérir de ces réalisations, l'ambassadeur s'est aussi rendu à Richard-Toll où se trouve l'une des six Uda équipées par le projet.

«Grâce à ces équipements, la pénibilité à laquelle nous étions confrontés dans la transformation est allégée. Nous produisons maintenant un riz de qualité. Un riz blanc catégorisé : entier, semi-brisé, brisé, fin. Nous avons tout de même des difficultés liées surtout au stockage de nos pro-



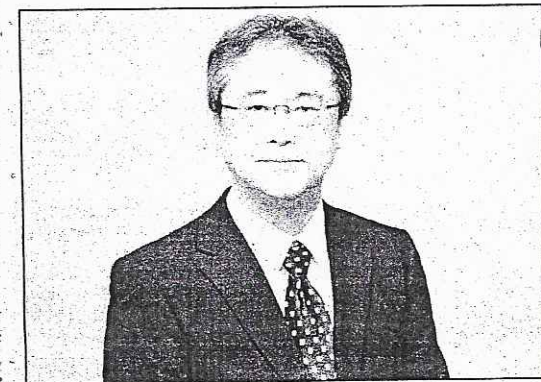
Site pilote de Pont Gendarme
situé dans le département de Dagana.

duits», a dit Mme Fambaye Diop. Compte tenu des avantages des petites unités, la présidente du Gie kharitou dieu-keureum-Richard-Toll plaide pour que tous les autres

acteurs qui interviennent dans la transformation puissent en bénéficier dans la 3^e phase du Papriz attendue dans le premier trimestre 2022.

dialigu@lequotidien.sn

Araï Tatsuo, ambassadeur du Japon au Sénégal sur le Papriz 2 «Nous avons eu des résultats positifs»



«Le Papriz 2 a pour objectif d'augmenter la productivité et la qualité du riz dans la vallée du fleuve Sénégal. Cela, afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire en riz. Alors c'est toujours bon de visiter les réalisations sur le terrain. Et j'ai bien constaté que nous avons fait beaucoup de progrès. Nous avons eu des résultats positifs. Dans l'expérimentation de la double-culture, la mécanisation, la transformation du riz, nous avons noté un certain nombre d'acquis. C'est pourquoi je voudrais féliciter tous les acteurs rizicoles locaux pour leur participation à l'atteinte de ces résultats positifs.

Vous savez que notre coopération a une particularité, c'est-à-dire, nous accompagnons les populations sénégalaises pour qu'elles développent leur savoir-faire technologique, afin de réaliser le développement socio-économique. C'est dans ce sens-là que je voudrais bien féliciter les acteurs locaux, la Saed et les autorités locales.

La coopération japonaise au Sénégal date de longues années. L'année passée, nous avons fêté notre soixantième

anniversaire de relations diplomatiques sénégal-japonaises... Ainsi, depuis les années 70, nous avons accentué notre collaboration pour le développement du Sénégal. Nous intervenons dans divers domaines, notamment les infrastructures, l'agriculture, la pêche, l'éducation, la santé, le développement communautaire, entre autres. Nous avons beaucoup fait ensemble pour le développement du Sénégal.

Le Japon a commencé, en 1993, le dialogue Japon-Afrique pour le développement, la Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (Ticad). L'année prochaine, nous allons tenir la 8^e édition à Tunis.

Le Sénégal est un excellent partenaire qui compte beaucoup dans le contexte africain. Il est l'un des pays partenaires les plus importants.

Ce projet est un modèle exemplaire dans le contexte de la coopération japonaise en Afrique. Nous allons bien continuer notre partenariat dans le domaine de l'agriculture. Après la clôture de Papriz 2, la troisième phase va débuter certainement dans le premier trimestre de l'année 2022.

Signature d'une convention entre l'Onfp et le Fonstab 100 millions pour booster la compétitivité des agro-pasteurs

Par Alioune Badara
NDIAYE - Correspondant

250 agro-pasteurs vont bénéficier d'un renforcement de capacités dans le cadre d'une convention signée entre l'Office national de la formation professionnelle (Onfp) et le Fonds d'appui à la stabulation (Fonstab). L'accord qui se chiffre à un montant de 100 millions de francs Cfa sur une période de trois ans, a été paraphé entre les deux parties lundi, lors d'une rencontre présidée par le ministre de l'Élevage et des productions animales, Aly Saleh Diop. «L'accord que nous signons est un cofinancement et porte sur le renforcement des capacités d'entrepreneurs en élevage, notamment à travers la formation, le financement des projets d'apprenants sélectionnés par l'Onfp parmi ses

propres bénéficiaires ; l'appui, le conseil et le suivi indispensables pour la réussite des activités financées», a précisé Dr Bousso Guèye, administratrice du Fonstab. «Les formations porteront sur des thèmes techniques sur les diverses niches d'emplois identifiées en relation avec la direction des industries animales dans les différentes chaînes de valeur animales, mais aussi sur l'entrepreneuriat et l'éducation financière», a-t-elle poursuivi.

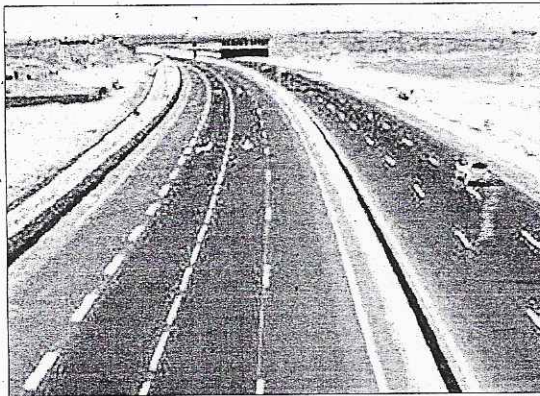
Le directeur de l'Onfp, Souleymane Soumaré, s'est réjoui de cette convention d'un autre tournant dans le sous-secteur de l'élevage et de la formation professionnelle. «L'élevage occupe 1/3 des ménages et croît de 28,5% chaque année», a-t-il noté, assurant que la réussite du

projet va permettre de considérablement relever les taux de production. «Avec les retombées de notre convention de partenariat, nous pouvons arriver, à l'occasion de la tabaski 2022, à résorber le déficit de 260 mille moutons qui nous viennent des pays limitrophes», a-t-il dégagé en perspective. Il a ainsi fait savoir que la convention va permettre aux éleveurs locaux et opérateurs privés de dépasser les 550 mille têtes vendues cette année. «L'accord qui nous réunit porte sur le principe du co-financement participant à l'autonomisation des financements. Il promeut l'emploi et la formation en élevage», indique le ministre de l'Élevage et des productions animales, parlant de deux leviers essentiels dans la création d'emplois.

abndiaye@lequotidien.sn

CONTRAT CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES L'Etat invité à mieux négocier

Les gouvernants ne s'entourent pas toujours d'experts, lorsqu'ils signent des contrats avec des multinationales. C'est pourquoi, des experts appellent l'Etat à se doter d'entités disposant de tous les outils et techniques nécessaires pour conduire ses projets à terme.



L'Etat ne s'entoure pas toujours d'experts lorsqu'il négocie des contrats

Les décideurs négocient souvent mal les contrats avec les entreprises étrangères. C'est le cas, par exemple, dans le domaine de la construction des infrastructures. En effet, une étude publiée, hier, plaide pour l'implication des parties prenantes et des usagers dans un débat ouvert pour une meilleure planification et gestion des infrastructures de transports publics. Les autorités nationales et les partenaires techniques et financiers doivent aussi être sensibilisés sur les objectifs et défis de redevabilité des infrastructures de transport publics et types de partenariats public-privé, selon le rapport. A cet effet, El Hadj Ibrahima Thiaw, expert financier à la Banque is-

lamique de développement (Bid), appelle l'Etat à se doter d'entités disposant de tous les outils et techniques nécessaires pour conduire ses projets à terme. Car pour l'économiste Khadim Bamba Diagne, l'Etat sénégalais est souvent victime d'un montage financier.

«La réalisation de l'autoroute est le résultat d'un choix de financement innovant fondé sur le partenariat public privé (Ppp). Cette option de financement dans la réalisation de grands travaux a nécessité l'adoption d'un cadre réglementaire adapté et apte à garantir la rentabilité et la sécurité des investissements privés tout en protégeant les intérêts de l'Etat et des citoyens-usagers», souligne le rapport de Legs Africa. Cependant, d'après notre source, des défis majeurs ont

été identifiés dans le cadre du renforcement des compétences des acteurs pour une meilleure compréhension des enjeux et des impacts des contrats signés entre l'Etat et les entreprises concessionnaires. Les experts à l'origine du rapport indiquent que l'objectif est de mieux suivre les engagements de l'Etat dans la renégociation des contrats et de favoriser une gestion inclusive et efficace des Ppp dans le domaine des infrastructures de transport terrestre. Car, selon eux, la pratique du montage financier et de maîtrise d'œuvre de certains ouvrages ne répondent pas aux normes du partenariat public privé.

Khadry GUEYE

AGRICULTURE PROGRAMME D'AUTOSUFFISANCE EN RIZ Le Japon à la rescousse

Le Sénégal compte sur le Japon pour réaliser son rêve d'autosuffisance en riz. Cela, grâce au projet d'amélioration de la productivité du riz dans les aménagements hydro agricoles de la vallée du fleuve Sénégal, financé à hauteur de 4 milliards de francs Cfa par le Japon. «En conformité avec le programme de résilience alimentaire, la priorité sera donnée à la promotion de la riziculture qui joue un rôle important dans la sécurité alimentaire au Sénégal», affirme Arai Tatsuo, ambassadeur du Japon à Dakar. D'après lui, le Japon compte poursuivre ses efforts, afin de contribuer à la promotion du secteur agricole dans le but d'augmenter les revenus des producteurs. La coopération nipponne envisage ainsi de se redéployer dans le

sud, à travers la mise en œuvre du projet de renforcement de la production du riz au Sénégal oriental et en Casamance, à partir de l'année prochaine. «Ce projet nous a valu de nombreuses satisfactions pour l'essentiel des activités qui étaient visées», indique le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, qui estime que cela va se renforcer significativement dans les programmes d'autosuffisance en riz, sur les cinq dernières années. Le Sénégal avait pour ambition d'atteindre l'autosuffisance en riz pour 2017. C'est 1,6 million de tonnes de riz paddy qui étaient attendues. Au finish, il n'en est rien. De report en report, les autorités avaient finalement décidé de reporter cet objectif à 2023, dans le cadre du Pap2A. Magib GAYE

EPILOGUE

PRODUCTION DE FARINE

Les meuniers mettent fin à leur grève

Les meuniers ont mis fin à leur grève. Cette décision intervient suite à la médiation initiée par le président Baidy Agne du Conseil national du patronat du Sénégal (Cnp) le mardi dernier auprès du ministre des Finances et du Budget, selon un communiqué de l'Association des meuniers industriels du Sénégal (Amis). «Au regard des engagements et assurances du ministre des Finances et du Budget portant sur les préoccupations soulevées ainsi que sur la fixation du prix de la farine, les meuniers industriels ont décidé de reprendre provisoirement la production nationale et les livraisons aux clients à compter du jeudi 11 novembre 2021», souligne le communiqué signé par Claude Demba Diop, le président de l'Amis.

D'après lui, cette réunion de concertation a permis à l'Amis d'exposer les difficultés majeures auxquelles sont confrontées les meuniers industriels, suite à la flambée du cours mondial du blé et la hausse du taux de fret maritime. Mais aussi de présenter

les «pertes financières substantielles» consenties par les meuniers-industriels depuis le début de l'année 2021 pour contenir lesdites hausses, étant particulièrement soucieux du pouvoir d'achat des citoyens et de la sensibilité du prix du pain.

Cette rencontre visait en outre à résumer les travaux menés par le ministère du Commerce et des Pme sur la situation de la filière confirmant que le prix minimum d'équilibre de la farine est de 19 193 Fcfa, d'après toujours source. «Nous avons noté avec satisfaction toute l'importance et l'urgence que le ministre des Finances et du Budget accorde à cette nécessité de permettre la poursuite de l'activité industrielle en procédant à des ajustements n'engendrant pas de surcoûts financiers à la charge des meuniers», dit-il. Selon lui, le sauvetage, la stabilité et la durabilité de la filière, ainsi que l'accès des denrées de première nécessité aux populations restent leurs principaux objectifs!

Charles Gaïky DIENE

A SUIVRE FORUM DE PARIS Macky parle fiscalité, mobilisation des ressources, souveraineté...

Le président de la République, qui prend part au sommet de Paris, va défendre l'idée d'un modèle de développement, qui permet aux Africains de mobiliser, par eux-mêmes, les ressources, qui vont être asservies au développement du continent. D'après Seydou Guèye, ministre porte-parole et coordonnateur de la communication de la présidence de la République, le Sénégal est partie prenante au forum. Sa parole est très attendue. «Macky fait appel à une politique de développement bâtie sur des infrastructures, une politique qui essaie de consolider la souveraineté des pays, la bonne gouvernance et la promotion de la démocratie», dit-il. D'après lui, son intervention a déjà contribué à la réallocation des droits de tirages spéciaux pour le financement du développement endogène et autonome de l'Afrique.

Seydou Guèye indique également que la parole de Macky Sall est attendue en matière de lutte contre l'évasion fiscale, avec ce principe fondamental que les ressources payent les impôts là où elles sont tirées et



exploitées. «Il se sera entendu sur une perspective, qui est de mobiliser les ressources pour développer le continent. Le plan de relance du Sénégal est adopté après la Covid pour construire un développement solide. Il doit mobiliser 14 mille milliards de francs Cfa de plus, asservi à la souveraineté alimentaire, pharmaceutique, sanitaire», poursuit-il, ajoutant que la Covid-19 nous enseigne qu'il faut bâtir la résilience. «Il faut

consolider la résilience et mettre en place un mécanisme pour que les Africains développent le continent. Nous avons toujours conscience que l'Afrique ne se développera que par elle-même, mais dans une perspective de partenariats qui soutiennent le développement mutuellement bénéfique», laisse entendre Seydou Guèye, hier, en prélude à l'ouverture aujourd'hui, du forum paix de Paris.

Emile DASYLVA

EMPLOI

MARCHÉ DU TRAVAIL

Des milliers d'emplois en chiffres, des milliers de chômeurs en réalité

Beaucoup de milliards de francs Cfa sont déjà annoncés pour régler la question du chômage en s'appuyant sur des structures d'accompagnement et de financement, selon le rapport sur le Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socioéconomique des jeunes rendu public, en avril dernier. Mais la demande est toujours là, en dépit de nombreuses agences dédiées et des milliards injectés.

A Paris, lors du forum sur la paix, Macky Sall a plaidé pour le soutien à la relance des pays africains, à travers un partenariat gagnant, les Dts, le financement des ressources tel que le gaz. Il devra aussi compter sur l'emploi au Sénégal pour accompagner cette relance post Covid. Pour l'instant, le problème de l'emploi se pose toujours. Pourtant, en dix ans, le Sénégal a injecté plus de



Le chômage persiste malgré les milliards injectés par l'Etat

544 milliards de francs Cfa dans le domaine de la promotion de l'emploi des jeunes, pour la mise en œuvre de certains projets et structures d'accompagnement et de financement, selon le rapport sur le Programme d'urgence pour l'emploi et l'insertion socioéconomique des jeunes rendu public, en avril dernier.

En outre, pour faire face à la lancinante question du chômage, le chef de l'Etat a annoncé un plan pour l'emploi dénommé *Xeyu Ndaw Gni* d'un montant de 450 milliards francs Cfa. C'est pour

accompagner l'employabilité des jeunes, des femmes pour la période 2021-2023. Pour rappel, 150 milliards francs Cfa sont destinés à la lutte contre le chômage des jeunes pour cette année. 80 milliards de francs Cfa iront au recrutement de 65 mille jeunes. «Entre 2012 et 2020, le président Macky Sall a mis 682 milliards pour les femmes et les jeunes dans l'emploi, la formation et les financements des projets», estime par ailleurs Moïse Sarr, Secrétaire d'Etat chargé des Sénégalais de l'extérieur, dans le site de *Senego*.

Plus de 1 000 milliards de francs Cfa dépensés de 2012 à 2021

Siré Sy, spécialiste de questions économiques, révèle dans le site de *Agence Ecofin* que «les plus de 1 000 milliards FCfa dépensés de 2012 à 2021 pour réduire la pauvreté chez les jeunes et les femmes n'ont pas eu l'effet escompté». Ces estimations sont faites alors que le Sénégal est encore sous le choc des événements de mars 2021. Ils ont coûté la vie à plus d'une dizaine de personnes. À la suite du drame, le chef de l'Etat a annoncé 350 milliards francs Cfa pour le financement des jeunes et des femmes. Bien avant, il y a des sommes annoncées pour l'employabilité des jeunes. Les 30 milliards de francs Cfa de la Der ont fait du bruit. Ces sommes sont annoncées alors que de nombreuses agences et structures pour accompagner l'emploi des jeunes existent. On en cite le Fongip, l'Anida, le Fonsis, le 3fpt, l'Anpej, le Prodac, l'Adepm...

Il y en a plus d'après les décomptes. «Dans son plan Triennal d'investissements prioritaires pour 2021-2022, le président du Think Tank Africa Worldwide Groupe, renseigne qu'en 2020, 37 structures et programmes dédiés à l'emploi des jeunes et des femmes existaient au Sénégal», selon le quotidien en ligne de *Rewmi*. L'emploi continue d'être un défi pour Macky Sall. Il a promis de créer 500 mille emplois par an. Mais le bilan est mitigé. Dans le contexte post Covid, son appel au partenariat gagnant passera d'avantage par la réussite du pari de l'emploi pour les jeunes et les femmes.

Emile DASYLVA

RIZ

INSUFFISANCE DU MATERIEL AGRICOLE, TRANSFORMATION AU RALENTI...

Ces freins à l'autosuffisance en riz

Malgré les efforts déployés, ce n'est pas pour maintenant l'atteinte de l'autosuffisance en riz. En plus des réels problèmes notés dans la mécanisation avec une insuffisance du matériel agricole, les producteurs peinent à bénéficier de crédit. La double culture n'est pas encore effective et la transformation du riz est au ralenti.



L'autosuffisance en riz est encore un rêve pour le gouvernement

La vallée du fleuve Sénégal est riche en rizières. On note des centaines d'hectares d'exploitation de riz du Pont Gendarme, à la vallée du fleuve Sénégal, en passant par Ross Béthio, Richard Toll et Dagana. Dans ces zones, les producteurs et les femmes transformateurs dominent le secteur. Avec le soutien de la Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta (Saed) et de la coopération japo-

naise (Jica), à travers le Papriz2, le secteur connaît de timides résultats avec le riz paddy qui commence à pénétrer le marché et à rivaliser avec les autres variétés de riz. Les autorités avaient pour ambition d'atteindre l'autosuffisance en riz pour 2017. C'est 1,6 million de tonnes de riz paddy qui étaient attendues. Finalement, il n'en est rien. De report en report, les autorités avaient finalement décidé de

reporter cet objectif à 2023. Mais avec les problèmes qui frappent le secteur, ce n'est pas demain que cet objectif sera atteint.

En visite de terrain dans le cadre d'une press tour organisée par l'ambassade du Japon, on a pu recueillir les difficultés qui frappent le secteur. En sus de l'insuffisance de la mécanisation, certains producteurs peinent à accéder au crédit. La transformation est également au ralenti à cause des méthodes traditionnelles et une absence d'entrepôts de stockage... «Notre travail était pénible. A l'époque, on faisait le travail de tamisage avec nos pieds. Actuellement, on s'en sort bien avec le soutien du Japon, à travers les cinq unités de production qu'ils nous ont fournies», témoigne Mame Fambaye Diop. Il s'agit d'élevateurs, d'aspirateurs, d'épilleurs, de trieurs rotatifs... «Cette coopération nous a énormément aidés», poursuit Mame Fambaye Diop, une des bénéficiaires des six unités de productions financées par la Jica. Malgré certains manquements soulevés concernant l'absence de séchoirs pour le riz, de magasins de stockage, son entreprise respire la forme. Elle ravitaille la compagnie sucrière sénégalaise (Css), la ville de Thiès et Dakar.

65 % de la production réalisés par les machines artisanales

Malgré une nette amélioration du secteur avec l'instauration de la double culture du riz dans les parcelles, la mo-

dernisation du secteur tarde à voir le jour. 65 % de la production du riz de la vallée sont encore réalisés par des machines artisanales. «Lorsqu'on mettait en place le programme nationale d'autosuffisance en riz, on comptait beaucoup sur la double culture, parce qu'on savait pertinemment que ce serait très difficile d'augmenter les aménagements. C'est la raison pour laquelle, on a voulu intensifier cela par la double culture. C'est-à-dire, toutes les superficies exploitables en riziculture à cultiver deux fois avec une intensité culturale de 1,5. Il y a eu des efforts mais ça reste encore. La double culture reste la condition sine qua non qui nous permettra d'atteindre l'objectif de l'autosuffisance en riz pour la vallée du fleuve Sénégal puisque l'irrigation est maîtrisée», affirme le directeur général adjoint de la Saed.

«On n'a pas encore atteint l'intensité culturale qui a été fixée à 1,5 au minimum voire 2. C'est-à-dire qu'on cultive l'ensemble des superficies exploitables deux fois l'année», poursuit-il. Les contraintes de cette double culture ont pour noms: faiblesse de la planification des campagnes, l'accès au crédit, l'insuffisance du matériel agricole et cette crainte des producteurs sur les difficultés qu'ils rencontrent en hivernage avec les bio agresseurs. L'ambassadeur du Japon à Dakar, Tatsuo Arai, souligne que le projet a pour but d'augmenter la production de riz en quantité et en qualité pour l'autosuffisance alimentaire au Sénégal.

Magib GAYE